

Oikoumene : les petits bonheurs du grand âge

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **13 (1983)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En Chine une minorité bénéficie d'une retraite

En République populaire de Chine, la majorité des habitants ne perçoivent pas de retraite à l'exception d'environ 8 millions de travailleurs retraités dans les zones urbaines, qui bénéficient d'une pension de retraite relativement généreuse représentant de 60 à 90% du salaire précédent en fonction de la qualité du travail accompli, de la durée de l'emploi et du service que celui-ci représente pour le pays. Ces travailleurs bénéficient également de soins médicaux gratuits. Les travailleurs urbains bénéficiaires de ce régime sont les ouvriers, directeurs et contremaîtres d'usines, les employés de bureau, les fonctionnaires et des cadres tels que les ingénieurs et les professeurs d'universités.

Certaines des communes rurales et des brigades de production les plus prospères du pays ont également adopté un régime de caisse de retraite. Les fonds sont financés par l'assistance publique destinée aux équipes des brigades de travail, et la retraite est calculée sur la base des années de travail accomplies.

Dans une commune de ce type, Lingshui, 5% de la population perçoit une retraite. L'âge actuel de la retraite (65 ans pour les hommes et 60 ans pour les femmes) est considéré comme étant trop élevé et la commune espère le réduire si elle parvient à accumuler des fonds publics supplémentaires.

Le nombre des maisons de retraite augmente

Bien que la grande majorité des retraités ruraux du pays vivent avec leurs

enfants, le nombre de maisons de retraite construites dans les communes rurales et dans les banlieues des villes, pour accueillir les gens sans enfants, augmente. On espère également que cette initiative stimulera la campagne «un enfant par ménage» en offrant d'autres solutions que les soins filiaux pendant la vieillesse.

Dans la commune de Lingshui, une maison pour retraités a été créée, qui met l'accent sur la participation active des résidents à la gestion de l'établissement. Un comité des résidents supervise les affaires courantes. A la fin de chaque année, l'administration municipale reçoit les résidents pour écouter leurs suggestions et pour planifier les activités de l'année suivante.

Tous les résidents jouissent des droits suivants: 1) la liberté d'entrer et de sortir à tout moment (notamment une visite d'essai avant de décider de devenir ou non un résident permanent); 2) liberté d'aller et venir et de recevoir des visites à tout moment, remboursement des frais de déplacements pour les résidents et chambre et pension gratuites pour les parents proches en visite; 3) possibilité de s'employer à des tâches bénévoles, notamment jardinage et autres menus travaux; et 4) consommation autorisée de boissons alcoolisées (sous la surveillance bon enfant du personnel).

Depuis 1958, environ 8200 maisons de retraite de ce type destinées aux paysans, ont été construites. Le financement vient principalement de trois sources: l'équipe de production dans laquelle travaillait le résident, le fonds de soutien social de la commune et les bénéfices réalisés par les entreprises de la commune.

(Beijing Review, N° 43, 26 octobre 1981.) (Informations extraites de Ageing International, automne 82).

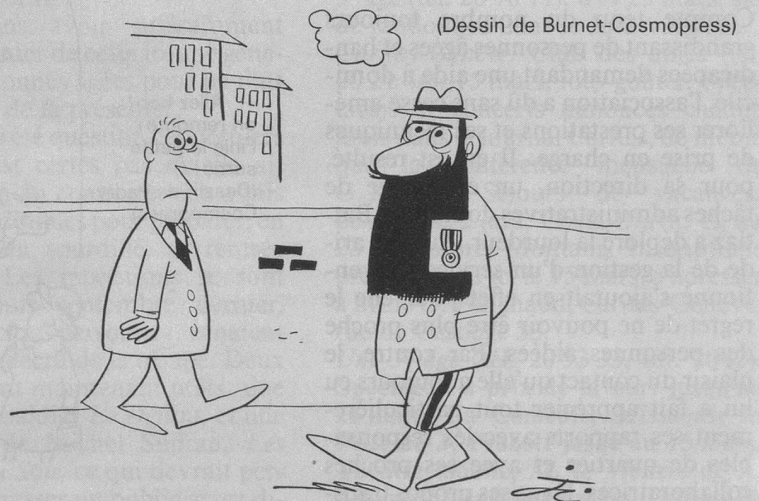


Message

Les petits bonheurs du grand âge

Ce titre optimiste fera bondir l'un(e) ou l'autre d'entre vous, pour qui le grand âge n'apporte que misères et souffrances. Mais j'aimerais quand même m'adresser à eux aussi. Et leur dire tout de suite qu'il ne s'agit pas seulement de se résigner à son sort (attitude passive, pas très digne de l'homme, surtout pas du chrétien). Il faut que nous, les aînés, sachions voir tous les côtés favorables, agréables, précieux de notre condition. Il me semble que c'est déjà un privilège d'avoir pu devenir âgés. Chargés d'années certes, mais aussi d'expérience, de connaissances, de sagesse. Les gens de 70 ou 80 ans ont vécu deux guerres et trois chômages, c'est vrai, mais également une période de découvertes extraordinaires qui ont embelli et enrichi la vie humaine. Devenir vieux n'est pas forcément devenir malheureux. Combien se réjouissent de leur retraite et qui ont raison. A condition de la préparer longtemps à l'avance, d'avoir des marottes (collections, marche, lectures, jeux, amis), un cœur à la bonne place (qui vibre à la beauté des arts, de la nature et de ses mystères), une foi solide (qui tient le coup dans l'épreuve, garde l'espérance contre toute espérance, sait sourire à travers les larmes et veille à soutenir les autres). Petits bonheurs? N'est-ce pas un grand bonheur que cette paix intérieure qu'on peut goûter enfin, après toutes les luttes pour le succès, la gloire, l'argent, la première place, par vanité ou orgueil. On comprend, avec l'âge, qu'il existe d'autres valeurs plus sûres, essentielles, que le but réel de la vie réside ailleurs. Cette paix, qui n'est pas un abandon, est un apanage de la vieillesse. Ce calme intérieur, qui n'est ni rési-

Sans paroles



(Dessin de Burnet-Cosmopress)

gnation ni défaitisme, est un bien suprême dont il convient de jouir pleinement en estimant le prix merveilleux. Il me semble même que certain détachement (pas de l'indifférence) est comme une préparation magnifique pour le départ définitif, où tout ce qui est terrestre et humain ne comptera plus.

Il m'est arrivé de lire le titre suivant dans une page sur les personnes âgées: «Le plaisir d'être vieux». Je ne sais pas l'âge de l'auteur: il doit encore être jeune. Car je reconnais que si je jouis pleinement de mes 72 ans, de la liberté qui est la mienne, des possibilités de toutes sortes, physiques, intellectuelles, spirituelles qui me sont départies, je me rends compte que l'arthrose, la perte de la mémoire, la surdité naissante, la vue qui baisse, les forces amoindries, ne me font pas goûter pleinement «le plaisir» d'être ou de devenir vieux. Il faut bien que je dise cela pour la vérité. Ce qui me permet d'autant mieux d'être positif, joyeux, optimiste, de goûter avec plaisir et gratitude envers Dieu l'âge que j'ai et toutes les ressources extraordinaires qui me restent pour que le plaisir de vivre soit réel.

Il faut donc reconnaître qu'il y a une possibilité de rechercher et de trouver un certain bonheur à être vieux. Il y a d'abord nos plaisirs instinctuels: le manger et le boire, la tendresse ou l'amour qui ne cessent pas forcément avec l'âge. Il y a les plaisirs intellectuels, artistiques, spirituels qui peuvent, eux, augmenter avec l'âge. Sachons les cueillir avec joie et reconnaissance.

Jean-Rodolphe Laederach
pasteur, Peseux

Repos, détente entretiens

Les Unions chrétiennes féminines vaudoises organisent trois séjours de vacances d'une semaine à l'Hôtel Masson à Veytaux: du 14 au 19 mars, du 4 au 9 avril et du 11 au 16 avril 1983, destinés à toutes femmes désirant se reposer, vivre en amitié et changer leur horizon quotidien, dans une ambiance familiale.

Thème: *Quelle est ma place aujourd'hui?*

Renseignements et inscriptions auprès de Mme Madeleine Richter, ch. de Fénix 27, 1095 Lutry, tél. 021/39 35 64.

GENÈVE: vie sociale

Echos et propos

A la recherche de l'harmonie: un beau programme de vie

Fin 82, l'Association des aides-ménagères au foyer des personnes âgées et handicapées fêtait Mme Paulette Battiaz qui, après en avoir assuré la direction pendant près de 14 ans, se préparait à goûter les charmes d'une retraite un peu anticipée.

Pour cette jeune association – elle compte en 1983 vingt années de vie – la période qui s'achève a correspondu à un développement remarquable. De 160 aides employées en 1969, date de l'arrivée de Mme Battiaz, on est passé actuellement à 420, ce qui représente une moyenne d'une bonne centaine d'engagements par année, la rotation parmi le personnel étant très importante. Les responsables de secteurs sont maintenant au nombre de 27 et la structure mise en place est une nécessité pour répondre efficacement à ce que la population âgée du canton attend de la part de l'association. Les dernières statistiques prouvent, par exemple, que plus de 5000 personnes ont été aidées dans le courant de 1982. Parmi celles-ci, les couples ne constituent qu'un très faible pourcentage. C'est donc un grand isolement que connaîtraient la plupart des demandeurs si différents services, dont les aides-ménagères, ne leur portaient secours.

Compte tenu du nombre toujours grandissant de personnes âgées et handicapées demandant une aide à domicile, l'association a dû sans cesse améliorer ses prestations et ses techniques de prise en charge. Il en est résulté, pour sa direction, un engrenage de tâches administratives dont Mme Battiaz a déploré la lourdeur. Au côté aride de la gestion d'un service subventionné s'ajoutait en effet pour elle le regret de ne pouvoir être plus proche des personnes aidées. Par contre, le plaisir du contact qu'elle a toujours eu lui a fait apprécier tout particulièrement ses rapports avec les responsables de quartier et avec ses proches collaboratrices. Dans ses propos trans-

paraît l'intérêt profond qu'elle a porté pendant toutes ces années au travail à accomplir.

Pratiquant le yoga depuis 20 ans, Paulette Battiaz aime citer cette formule: «Avant tout recherche de l'harmonie» qu'elle s'est efforcée de mettre en pratique dans sa vie personnelle et professionnelle. Cette recherche d'un équilibre toujours précaire est évidente, en particulier lorsqu'elle évoque la nécessité d'une bonne entente entre la personne âgée et celle qui lui apporte ses services, et donc l'importance que revêt le choix de cette dernière. Une intuition très fine lui a d'ailleurs sans doute facilité la tâche dans ce domaine.

C'est dans cette même optique d'échanges et d'estime réciproque qu'elle conçoit les contacts entre la direction du service et les responsables de secteurs, de même qu'entre celles-ci et, au-delà, dans les relations inter-services. Un très grand pas en avant a d'ailleurs été fait récemment dans cet esprit avec l'unification des tarifs des trois services genevois d'aide à domicile: les aides extra-hospitalières de la Croix-Rouge, les aides familiales et les aides ménagères. Cela a été rendu possible grâce à un groupe de travail auquel appartenait, entre autres, Mme Battiaz, ainsi que la personne qui vient de lui succéder, Mme Claudine Imfeld, jusqu'ici chef de service au Centre d'information et de coordination pour personnes âgées (CICPA). Une expérience pilote de 6 mois ayant débuté en octobre 1982 pour l'harmonisation de ces tarifs, nous aurons l'occasion d'y revenir. En ce qui concerne Mme Battiaz, elle est heureuse qu'avant son départ ait pu se conclure

